

ance du comité, de faire usage d'un papier de moins bonne qualité, de réduire le format, d'utiliser les deux côtés de la feuille et aussi de faire imprimer au lieu de faire graver les en-têtes.

Afin de mettre en mouvement la campagne d'économie, un comité a été formé qui se compose de M. le juge Davis, M. S. McCartney, de l'Imprimerie nationale, M. T. B. Murphy, du ministère des Postes, M. B. J. Roberts, membre de la Commission des ports nationaux, M. Watson Sellar, auditeur général, M. W. C. Ronson, sous-ministre adjoint des Finances, assistera aussi aux réunions du comité.

---

## Récupération et économie du papier

---

### Perspective d'une disette de papier au Canada

---

Ottawa, 9 (Communiqué) — Le Canada est confronté cette année par une disette de papier. C'est ce que vient de révéler un comité interministériel qui s'est réuni sous la présidence de M. le juge T. C. Davis, co-sous-ministre des Services nationaux de guerre. En même temps, on a annoncé une grande campagne de récupération et d'économie du papier.

M. le juge Davis a déclaré qu'il fallait se mettre à la tâche immédiatement et au moment où l'on demande à la population d'économiser le papier, dit-il, il serait assez logique que les divers Services du gouvernement fassent leur part et donnent l'exemple.

C'est M. C. U. Stapleton, directeur des services administratifs des Chemins de fer nationaux, qui a soumis le rapport au comité. C'est quelque chose comme 100,000 tonnes de papier qu'il faudra économiser ou récupérer cette année, pour satisfaire les besoins essentiels.

M. Stapleton a donné quelques moyens d'économiser le papier. Par exemple, en 1927, les Chemins de fer nationaux réduisirent de 8 pouces et demi par 11 pouces à 8 pouces par 11 pouces, le format de leur papier à lettre, et réalisèrent ainsi une économie annuelle de 4 tonnes de papier.

On a aussi proposé, à cette sé-